

Les compétences des collectivités - Théorique

Environnement Territorial



Durée

3.00 heures (0.50 jours)

Profils des apprenants

- Agents de la Fonction Publique Territoriale

Prérequis

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux Personnes en Situation de Handicap (PSH).

Délai d'accès : 3 semaines

Prix : 336.00€ NET

**Pour les parcours, les totaux affichés correspondent à un tarif de 100.00€ NET par demi-journée et par apprenant*

**Pour les formations groupées, une demi-journée correspond à 120.00€ NET*

Objectifs

- Appréhender le principe de répartition des compétences entre collectivités
- Différencier les compétences du bloc communal, du conseil Régional et du conseil Départemental

Contenu de la formation

- Cerner la répartition des compétences entre collectivités territoriales
- Clause de compétences générales
- Modalités de l'action commune des collectivités, délégations de compétences

Organisation de la formation

Ressources pédagogiques

- Dépôt d'un support de formation sur l'extranet apprenant

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Apports théoriques
- Exercices et cas pratique en fonction des besoins et reposant sur des problématiques de gestion en collectivité
- Formulaire d'évaluation tout au long de la formation
- Auto-évaluation sur les objectifs du programme
- Attestation de formation en fin de formation